

Viliaprint veut imprimer des maisons en 3D

Le projet porté par Plurial Novilia vise à construire des maisons grâce à la fabrication additive, avec un site pilote à Reims. *Page 4*

Made in Ardennes : le club est lancé



Boris Ravignon (maire de Charleville-Mézières) était le premier invité du Made in Ardennes Business Club.

Page 12

La marketplace, l'avenir du e-commerce

Pour les entreprises, vendre sur internet ne se limite pas à son propre site mais passe de plus en plus par une marketplace. *Page 8*

Multi Impact assure sa présence à Reims

Le gestionnaire rémois d'assurance emprunteur grandit rapidement et emploie près de 120 salariés. *Page 7*

Portrait

L'Aubois Joris Queudelin. *Page 40*

17 pages d'annonces légales, d'appels d'offres et de ventes aux enchères. Pages 18 à 34

Soprema se construit un avenir durable



Soprema est un spécialiste de la végétalisation des toits. Ici, le collège Froehlicher de Sissonne (Aisne) sur lequel l'agence rémoise a travaillé.

L'agence rémoise (35 M€ de chiffre d'affaires, 115 collaborateurs) de Soprema est le leader régional en étanchéité, couverture, bardage... En travaillant pour les professionnels (pour du logement, le privé ou le public) et aussi pour les particuliers, elle opère sur 470 chantiers par an. La réussite de l'entreprise, son directeur Rodolphe Lefevre la définit par « la culture de la qualité » mise en place par le groupe et localement par son prédécesseur à Reims, Christian Laudy qui a dirigé le site marnais de 1975 à 2010.

Aujourd'hui, Soprema s'appuie sur les certifications pour s'améliorer et structurer ses bonnes pratiques. Le dirigeant insiste sur la sécurité mais aussi sur la notion de développement durable et certifie qu'avoir une démarche écologique est aussi profitable sur le plan économique. La filiale du groupe strasbourgeois (2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires) mise notamment sur son expertise dans la végétalisation pour lutter contre le réchauffement.

Page 3

Quel aménagement des zones commerciales demain?

Redynamisation du commerce de centre-ville dans les villes moyennes et requalification des zones commerciales en périphérie sont des thématiques sur lesquelles les élus sont invités à se pencher. Dans la recherche de solutions, les urbanistes peuvent apporter leur expertise en matière d'aménagement de l'espace public et de développement urbain.

L'Office Professionnel de Qualification Urbaine a choisi Troyes pour y tenir les 5^e assises de la qualification des urbanistes

parce que la capitale auboise illustre parfaitement ces deux problématiques. Au programme également des urbanistes la visite de la zone requalifiée Be Green. Un aménagement d'ensemble, pensé par le groupe Frey avec des urbanistes, a permis de redonner un second souffle à la première zone commerciale auboise qui attire aujourd'hui plus de 2 millions de clients par an.

Page 14

La requalification en périphérie devient un problème central

Aménagement. Les urbanistes français étaient réunis à Troyes pour les 5^e assises de la profession où ils ont débattu de la place du centre-ville et du développement des zones commerciales.

Redynamisation du commerce de centre-ville dans les villes moyennes et requalification des zones commerciales en périphérie sont des thématiques sur lesquelles les élus sont invités à se pencher. Dans la recherche de solutions, les urbanistes peuvent apporter leur expertise en matière d'aménagement de l'espace public et de développement urbain.

L'Office Professionnel de Qualification Urbaine a choisi Troyes pour y tenir les 5^e assises de la qualification des urbanistes parce que la capitale auboise illustre parfaitement ces deux problématiques. « Ces assises se tenaient à Paris et il nous semblait important de venir dans des villes comme Troyes pour se rapprocher des réalités du terrain », explique Sandrine Klein, trésorière de l'OPQU et urbaniste dans l'Aube. Des urbanistes venus de toute la France se sont penchés sur le projet cœur de ville de Troyes, retenu parmi les 222 bénéficiaires du plan national action cœur de ville du gouvernement. François Baroin espère obtenir à ce titre 10 millions d'euros par an, pendant cinq ans, pour développer des actions et stopper la vacance commerciale de certaines rues.

Au programme également des urbanistes la visite de la



Marc Lecocq, directeur de l'aménagement du groupe Frey devant les urbanistes présents sur le parc Be Green.

zone requalifiée Be Green. En périphérie de l'agglomération troyenne, la zone commerciale de Saint-Parres-aux-Tertres avait poussé de façon anarchique. Problématiques d'accès, de stationnement mais aussi de vacance commerciale avaient fini par arriver. En 2009, l'intercommunalité troyenne, qui s'appelait alors la CAT regroupant onze communes, décide de remettre de l'ordre en faisant appel à un spécialiste de l'aménagement commercial.

Le groupe Frey remporte le concours en proposant le réaménagement de l'existant et la création d'un nouvel ensemble commercial baptisé Be Green. C'était alors la première fois en France qu'une opération de requalification urbaine commerciale était confiée par une collectivité à un opérateur privé. « C'était un investissement de 13 millions d'euros pour le réaménagement et de 30 millions d'euros pour la construction », rappelle Marc Lecocq, directeur de l'aménagement du

groupe Frey. Un aménagement d'ensemble, pensé avec des urbanistes, a permis de redonner un second souffle à la première zone commerciale auboise qui attire aujourd'hui plus de 2 millions de clients par an.

« Nous avons travaillé en concertation permanente avec les élus, par exemple dans le cadre d'un comité de pilotage d'enseignes pour éviter par exemple qu'un magasin ne quitte le centre-ville pour venir en périphérie », poursuit-il. L'équilibre a été trouvé en évitant



Sandrine Klein et Isabelle Liégeon-Toulza ont organisé les 5^e Assises.

les risques d'aspirations tout en gardant une offre commerciale diversifiée, « parce que c'est la mixité qui entraîne le flux des consommateurs ». En même temps l'aménageur rémois a installé des aires de jeux, réorganisé les accès et le stationnement.

Ce premier succès à Saint-Parres-aux-Tertres a permis au groupe Frey d'être reconnu en matière de requalification de zones périphériques. « Nous avons été retenus pour mener à bien, au nord de Strasbourg la plus grande opération de renouvellement urbain et commercial jamais lancée en France pour une zone commerciale de périphérie : 215 millions d'euros d'investissement, 150 hectares,

165 000 m² de surfaces commerciales et 40 000 m² de logements », indique Marc Lecocq.

Avec l'introduction de logements en périphérie ces espaces commerciaux deviennent des lieux de vie. Au service des collectivités et des maîtres d'ouvrage, le travail de l'urbaniste permet de « faire prendre de la hauteur et de travailler en transversalité en tenant compte des usages pour la résolution des problèmes », indique Sandrine Klein. Isabelle Liégeon-Toulza, déléguée générale, fait remarquer que « l'OPQU a travaillé sur un référentiel métier, une déontologie et sur le mode d'exercice de la profession pour que le rôle de l'urbaniste soit davantage reconnu ».

LAURENT LUCURCIO